

PROJET ÉCONOMIQUE DU FRONT NATIONAL

Les grandes orientations (avril 2011)

AVERTISSEMENT

Ce document n'est pas le programme économique du Front National pour 2012. Il s'agit des grandes orientations définies un an avant l'élection, construites à partir des priorités identifiées.

Des conférences de presse thématiques régulières viendront préciser progressivement ce projet.

Un chiffrage définitif interviendra lorsque le projet de loi de finances pour 2012 sera connu, à l'automne 2011.

SOMMAIRE :

UN SOCLE : SE REARMER FACE A LA MONDIALISATION (P.5)

A/ La liberté monétaire face à l'échec de l'euro « à tout prix » (P.6)

- 1/ L'euro, un échec
- 2/ Une position responsable : Anticiper plutôt que subir
- 3/ L'euro cher, un taux de change inapproprié
- 4/ La crise de 2008 est arrivée sur un organisme européen profondément affaibli par l'euro
- 5/ Aujourd'hui : Deux solutions possibles au sein de la zone euro
- 6/ La liberté monétaire permettra une politique plus finement adaptée à nos besoins
- 7/ La nécessité d'une dévaluation pour oxygéner notre économie
- 8/ La question de l'inflation
- 9/ La question de la dette
- 10/ Méthode

B/ Des protections raisonnées aux frontières (P. 12)

- 1 / Le libre-échange mondialisé est la source fondamentale de dégradation du pouvoir d'achat de la majorité des Français
- 2 / La pertinence d'une politique de protection reconnue par un nombre grandissant d'experts
- 3 / Protection aux frontières, de quoi parlons-nous ?
- 4 / Réponses aux arguments mensongers
- 5 / Un pouvoir d'achat stimulé par la protection commerciale

C/ Bâtir un Etat fort et stratège (P. 16)

- 1/ Bâtir l'Etat face à deux mouvements d'affaiblissement : la décentralisation et l'UE
- 2 / L'Etat stratège pour organiser la ré-industrialisation de la France
- 3 / Un Etat qui stimule l'innovation et une meilleure coopération entre acteurs privés et publics de la recherche
- 4 / Un Etat fort garant des services publics
- 5 / Un secteur bancaire régulé, la finance remise à sa juste place

DEUX PRIORITES : L'EMPLOI ET LE POUVOIR D'ACHAT (P. 18)

A/ Assurer le redressement des classes moyennes et des PME (P. 19)

- 1 / Un objectif prioritaire pour le FN
- 2 / Aider à l'émergence de grosses PME innovantes et exportatrices : impulser un esprit entrepreneurial et la création d'un tissu d'ETI

B/ Revaloriser le travail dans la répartition des richesses produites (P. 21)

- 1 / Une répartition injuste et inefficace des richesses produites par les grandes entreprises
- 2 / Une meilleure répartition des richesses doit se faire au bénéfice des consommateurs
- 3 / Nous devons d'urgence répondre à l'injustice sociale en incitant fortement à une répartition plus équitable des super-profits des grandes groupes du CAC 40

C/ Une révolution fiscale pour assurer la justice sociale et la simplification (P. 24)

- 1 / Cette révolution fiscale s'appuiera sur 3 principes essentiels : justice, efficacité, et simplicité
- 2 / Un système fiscal simplifié et juste, réorganisé autour de 5 impôts

D/ Alléger la bureaucratie en soutien aux TPE et PME (P. 27)

- 1 / Excès de réglementation : création d'une entreprise et vie d'une PME
- 2 / Des effets de seuil pervers
- 3 / Assurer la sécurité juridique et fiscale

E/ Lutter contre l'exclusion des jeunes et des séniors du marché du travail (P. 29)

- 1 / Une situation préoccupante, plus forte en France qu'ailleurs, et qui ne s'améliore pas (problème qui n'a pas été traité)
- 2 / Cette situation a pour effet de réduire le nombre d'heures travaillées globalement en France
- 3 / Des pistes de solutions

F/ Redonner du pouvoir d'achat en luttant contre les ententes et les pratiques abusives de la grande distribution (P. 31)

- 1 / Une autorité de la concurrence renforcée
- 2 / La problématique des centrales d'achat hyper-concentrées
- 3 / Mettre fin aux pratiques abusives de la grande distribution

UNE ARDENTE OBLIGATION : ERADIQUER LA DETTE ET LES DEFICITS PUBLICS (P. 33)

A/ Privilégier la bonne dépense publique à la mauvaise (P. 34)

- 1 / Révision Générale des Politiques Publiques : des économies mineures et nocives !
- 2 / Sortir de cette logique absurde et lutter contre les dépenses massives les plus nocives
- 3 / Mettre fin en particulier aux abus de la décentralisation

B/ Sortir de la spirale de la dette (P. 36)

- 1 / Une explosion en 35 ans
- 2 / Des pistes de solutions (au-delà de la réforme fiscale et de la lutte contre la mauvaise dépense publique)

UN SOCLE : SE REARMER FACE A LA MONDIALISATION

A. La liberté monétaire face à l'échec de l'euro « à tout prix »

B. Des protections raisonnées aux frontières

C. Bâtir un Etat fort et stratège

➤ Objectif : sortir de notre isolement, l'isolement de la zone euro qui seule dans le monde s'est désarmée face à la mondialisation. Reprendre les manettes de notre politique économique et sociale. Profiter de la croissance mondiale.

A. LA LIBERTE MONETAIRE FACE A L'ECHEC DE L'EURO

Les problèmes : *l'euro, une monnaie non viable, qui a démontré son échec. Une monnaie trop chère qui étouffe notre économie, l'emploi, et qui accélère les délocalisations. Une monnaie idéologique qu'on s'acharne à vouloir sauver « à tout prix », celui du saccage social.*

Nos solutions : *l'euro n'est pas viable, il disparaîtra. Il faut être responsable et anticiper cette chute plutôt que la subir. UMP et PS n'ont aucun plan B, c'est criminel. Le FN en définit un, fondé sur une sortie organisée de l'euro, qui devra se faire dans l'intérêt de l'Europe, de la France et des Français. Il y a une autre voie que celle du saccage social. Notre méthode sera la concertation et le dialogue. 6 à 8 mois de délai seront nécessaires pour mener de manière efficace cette sortie de l'euro.*

Le débat sur une sortie organisée de l'euro suscite des réactions à la limite de l'hystérie. Il faut le replacer dans un cadre rationnel.

La monnaie doit être remise à sa place : celle d'un instrument économique au service de la croissance et de l'emploi. Fétichiser la monnaie a été à l'origine de nombreuses catastrophes économiques (dernier exemple en date : le refus obstiné de dévaluer le peso argentin à la fin des années 1990, ou la volonté farouche de M. Trichet de ne pas dévaluer le franc en 1992 au prix de destructions effroyables d'emplois, contrairement à ce qu'ont fait à l'époque Italie, Espagne et Royaume-Uni).

Les réactions des partisans béats de l'euro démontrent que la monnaie unique est devenue le symbole d'une politique européenne fédéraliste que nous récusons.

A1 / L'euro, un échec

Le Prix Nobel américain Milton Friedman avait dès le départ prédit l'échec de l'euro, la crise qui allait se produire, et démontré les vertus indépassables de la liberté monétaire.

Une politique économique efficace repose sur deux piliers indissociables : la politique budgétaire, et la politique monétaire.

Acceptant l'aliénation de notre politique monétaire avec l'euro, mis en place entre 1999 et 2002, nous avons perdu toute capacité de gestion fine et adaptée de notre politique économique.

Aujourd'hui, le bilan de l'euro est désastreux. Les promesses de prospérité, de croissance et d'emploi ne sont pas tenues. Depuis la création de la monnaie unique, la zone euro est la région du monde qui connaît la croissance la plus faible.

Ainsi, entre 1998 et 2008,

	Croissance (par an)	Chômage (taux)	Productivité (par an)
Zone euro	1,7%	8,5%	0,8%
Pays européens hors zone euro	2,7%	5,1%	1,7%

C'est aussi la zone euro qui la première est entrée en récession dans la crise de 2008, avant les Etats-Unis, et c'est elle qui en sort le plus lentement. C'est ici aussi que la récession fut la plus brutale (-4% en 2009, contre -2,7% aux Etats-Unis).

Dans son livre « La fin de l'euro », l'économiste Christian Saint Etienne a fait un bilan précis de la monnaie unique, ayant su évoluer par rapport à son enthousiasme européiste du début de la décennie 2000.

A2 / Une position responsable : anticiper plutôt que subir

La crise de l'euro a largement débuté. Elle ruine déjà l'Irlande, la Grèce et le Portugal. L'Espagne est déjà menacée.

La responsabilité d'un dirigeant politique est d'anticiper une crise finale de l'euro, annoncée par nombre d'économistes, plutôt que de la subir.

Ne pas avoir de plan B est au contraire criminel. L'UMP et le PS portent ainsi une très lourde responsabilité en refusant de réfléchir à l'après euro.

A3 / L'euro cher, un taux de change inapproprié

Structurellement, l'euro se situe nettement au-dessus de ce qu'on nomme en théorie économique le taux de change d'équilibre, celui qui assure que l'économie est suffisamment oxygénée. Aujourd'hui 1 euro vaut environ 1,4 dollar, et 9,2 Yuans, alors qu'il devrait se situer aux alentours de 1,18 dollar et 4,7 Yuans.

(Cf. à ce sujet l'excellent dossier du Monde Economie signé d'Adrien Tricornot, publié le 5 avril 2011).

Le résultat de cette surévaluation structurelle de l'euro est dévastateur pour notre économie : elle dissuade les exportations, et explique en très large partie l'effondrement de notre commerce extérieur depuis la création de la monnaie unique, ainsi que la baisse en parallèle de nos parts de marché internationales (3,5% aujourd'hui contre près de 5% il y a 10 ans). Elle explique nombre de délocalisations. Rappelons qu'il y a moins de 2 ans Airbus expliquait devoir délocaliser en zone dollar du fait de l'euro cher.

Enfin, elle est le fruit d'une stratégie non coopérative de l'Allemagne, qui profite de cet euro cher allié à une politique de désinflation compétitive, c'est-à-dire de baisse des coûts salariaux, pour prendre au sein de la zone euro des parts de marché aux industries française et italienne essentiellement. Avant l'euro et l'accrochage de nos monnaies au Mark dans les années 1990, la France et l'Italie dévaluaient régulièrement leur monnaie pour conserver leur compétitivité face à l'Allemagne, sans être forcés de baisser leur salaire et démanteler le salaire minimum comme notre voisin allemand l'a fait.

De 1950 à 1990, le franc a ainsi perdu 75% de sa valeur par rapport au mark, et sur la période, notre croissance économique a été au même niveau que celle de l'Allemagne. Notre pays n'a pas été pas moins prospère, au contraire !

A4 / - La crise de 2008 est donc arrivée sur un organisme européen profondément affaibli par l'euro :

Arrivée sur un organisme affaibli par 10 ans d'euro, la crise économique et financière de 2008 a profondément déstabilisé la zone euro, qui n'a pas la capacité d'utiliser l'arme monétaire pour y répondre, à l'inverse des autres pays (le Royaume-Uni par exemple a fait une dévaluation compétitive de 20% de sa monnaie pendant la crise, ce qui lui a permis de connaître un redressement économique important dès 2010, sans inflation supérieure à la nôtre).

A5 / - Aujourd'hui, 2 solutions possibles au sein de la zone euro :

- ❑ Solution idéologique, celle de l'UMPS : préserver l'euro « à tout prix », celui du saccage social
- ❑ Solution pragmatique, celle du Front National : accepter de faire un bilan de l'euro, et en tirer les conséquences en organisant une sortie progressive de l'euro

Voir ce document (<http://www.frontnational.com/pdf/crise%20euro.pdf>) qui explicite ces 2 solutions opposées.

A6 / La liberté monétaire permettra une politique plus finement adaptée à nos besoins

La liberté monétaire est indispensable en période de crise, on l'a vu. Mais elle est nécessaire aussi en dehors des périodes de crise, parce que l'euro n'est pas une monnaie viable par nature. Les performances de la zone euro, même hors période de crise, sont moins bonnes que celles des pays européens qui ont une monnaie nationale.

L'euro impose une politique monétaire unique, pour 17 pays très différents, qui ne partagent pas les mêmes modèles de croissance ni les mêmes caractéristiques démographiques. Il ne permet pas de mener une politique monétaire adaptée aux besoins de chaque pays. Le recours à la monnaie nationale permettra ainsi une politique plus intelligente, car plus finement adaptée aux réalités des pays.

Il suffit d'imaginer un médecin qui donnerait le même médicament à tous ses malades, quelle que soit leur pathologie... L'euro n'est pas le bon médicament pour tous les pays d'Europe !

A7 / La nécessité d'une dévaluation pour oxygéner notre économie

Comme vu précédemment, l'euro est trop cher. Il étouffe nos exportations, et pousse aux délocalisations, synonymes de désindustrialisation et de chômage.

L'euro ne sera jamais dévalué. L'Allemagne, qui vit bien avec un euro cher, s'y est toujours opposée, et, par construction idéologique, la Banque Centrale Européenne de Francfort rejette cette idée.

La sortie organisée de l'euro permettra une dévaluation compétitive du franc, souvent estimée par les économistes à 20% ou 25%. Selon plusieurs études, par exemple une étude Flash Natixis du 23 mars 2011, la France est l'un des pays de la zone euro qui gagnerait le plus à une dévaluation compétitive de sa monnaie.

Ainsi, établi d'abord sur cette parité 1 franc = 1 euro, le nouveau franc vaudrait rapidement 0,8 ou 0,75 euro.

Cette dévaluation compétitive sera très positive pour notre économie. Elle lui donnera l'oxygène dont elle manque aujourd'hui cruellement. Elle relancera nos exportations, notre industrie, et permettra de ralentir considérablement les délocalisations. L'emploi en profitera. Rappelons qu'en 1999/2000, la France a très fortement profité de la faiblesse de l'euro, qui valait moins d'un dollar à l'époque. Sa croissance s'établissait aux alentours de 4% par an.

Dans son livre « Sortir de l'euro ou mourir à petit feu », l'économiste Alain Cotta, docteur en sciences économiques et diplômé d'HEC, écrit (pages 65 à 67) : « *L'accroissement de nos exportations serait immédiat. Cet accroissement induirait aussi vite l'amélioration de l'emploi et la baisse du chômage, donc un effet bénéfique pour nos finances publiques. Cette dévaluation aurait sans doute la vertu d'améliorer notre déficit extérieur* »

A8 / Question de l'inflation

Cette dévaluation compétitive se traduira-t-elle par davantage d'inflation, une hausse brutale des prix ?

Non. Cette décision n'entraînera pas l'hyper inflation agitée comme argument de propagande par les adorateurs dogmatiques de l'euro, dans le seul but de tromper les peuples, alors qu'ils n'ont rien à leur proposer.

En effet, la dévaluation compétitive du franc sera d'abord très positive pour notre économie. Elle aura une série d'avantages, au bénéfice de l'emploi et du pouvoir d'achat.

De plus, prétendre qu'il y a un lien mécanique entre dévaluation et inflation est une erreur d'analyse économique, et plus sûrement un mensonge assumé pour tromper et faire peur.

Comme l'a écrit l'économiste Alain Cotta dans son livre « Sortir de l'euro ou mourir à petit feu », la France n'a jamais connu plus forte croissance que durant les périodes de dévaluations de sa monnaie. Nombre de dévaluations, comme celle de 1968, n'ont pas été suivies d'inflation.

Alain Cotta écrit : « *Cette dévaluation serait-elle sûrement accompagnée d'inflation ? La corrélation entre les deux phénomènes n'est pas automatique. Au contraire, puisqu'une dévaluation réussie, la nôtre par exemple en 1968 et beaucoup d'autres avant et après, est précisément celle qui permet de rééquilibrer les finances extérieures sans inflation* » (pages 67 et 68).

Le Royaume-Uni ces dernières années a dévalué la livre sterling de 20%, y-a-t-il 20% d'inflation au Royaume-Uni ? Non, absolument pas (3,5% environ). L'inflation est légèrement supérieure à celle de la France au début 2011, sans atteindre les taux apocalyptiques agités dans les médias par les propagandistes de « l'euro à tout prix ». Selon les experts, cet écart d'inflation s'explique en outre essentiellement par la hausse brutale de la

TVA au Royaume-Uni (passée de 17,5% à 20%) ainsi que par la remontée des cours du pétrole qui touche particulièrement l'économie britannique encore très dépendante de l'or noir.

=> Les arguments mensongers sur le lien automatique dévaluation/inflation doivent être dénoncés, au moyen de l'expérience passée et de la théorie économique. Les avantages d'une telle décision l'emporteraient très nettement sur ces inconvénients largement fantasmés.

A9 / Question de la dette

La sortie organisée de l'euro fera-t-elle exploser notre dette publique ?

- C'est l'euro qui est responsable de l'endettement excessif. Faisant tomber les pays les uns après les autres, il nous oblige à creuser notre propre dette pour espérer payer la dette des autres (déjà la Grèce, l'Irlande et le Portugal). Le ministère de l'Économie a ainsi annoncé que rien qu'en janvier 2011, et juste pour payer la dette grecque, la France a creusé son déficit public de 1,4 milliard d'euros. C'est en restant dans l'euro que la dette explose.

- La relance de l'économie permise par la sortie de l'euro aura un impact mécanique de baisse de notre dette et de nos déficits en stimulant la croissance. Rester dans l'euro, c'est la condamnation à la dette à perpétuité. En sortir, c'est retrouver très vite le chemin de la prospérité.

- Concernant la dette extérieure exprimée en euros, soit 60% de notre dette, une dévaluation de 20% du franc créera 12 points de dettes en plus.

- Cela nous mènerait à un niveau encore très inférieur à la Belgique, l'Italie ou le Japon (cf étude à ce sujet de l'économiste Jean-Jacques Rosa, juillet 2010).

- Toutefois, nous compenserons cette augmentation de la valeur exprimée en francs de la dette publique libellée en euros par une contribution exceptionnelle prélevée sur les avoirs extérieurs en euros et en autres devises des institutions financières françaises qui, eux, seront revalorisés mécaniquement par une dévaluation du nouveau franc.

=> Une telle mesure permettra de maintenir la crédibilité financière de l'Etat. Elle est tout à fait réalisable car les actifs extérieurs du système financier dépassent 1600 milliards d'euros et la position extérieure nette de la France n'est que de 200 milliards d'euros, très inférieure à la part de la dette publique détenue par les non résidents (800 milliards d'euros). Il est même probable que les acteurs économiques récompenseront la France d'avoir le courage de se redonner les moyens de sa prospérité.

A10 / Méthode

Le Front National a détaillé un plan en 12 étapes de sortie organisée de l'euro :

<http://www.frontnational.com/pdf/sortir-de-leuro.pdf>

La sortie de l'euro, si tant est que l'euro existe encore lors de la présidentielle de 2012, ne se fera pas du jour au lendemain.

Notre méthode sera la concertation et le dialogue.

La France prendra 6 à 8 mois pour négocier avec ses partenaires, en convaincre un certain nombre de prévoir une sortie groupée (pays du Sud, Irlande ou Belgique, qui font partie des pays ayant le plus intérêt au recours à la monnaie nationale). Un Sommet européen extraordinaire sera convoqué à l'initiative de la France.

Au niveau français, un Conseil National sera réuni, regroupant responsables politiques, syndicats de salariés et patronaux, partis politiques, économistes et hauts fonctionnaires, afin de définir les modalités concrètes et cette sortie progressive.

Un ministère technique transversal, le ministère des Souverainetés, sera installé dès le lendemain de l'élection présidentielle afin de piloter les aspects techniques de l'instauration de la liberté monétaire, et notamment de mettre en place l'ensemble des dispositifs d'action et d'évaluation nécessaires à une transition réussie de l'euro vers le franc. Ce ministère a vocation à proposer des solutions techniques au rétablissement de la souveraineté nationale dans l'ensemble des domaines où la France a perdu sa liberté d'action (monétaire, mais aussi commercial, diplomatique, militaire, migratoire, juridique, etc.).

B. DES PROTECTIONS RAISONNEES AUX FRONTIERES

***Les problèmes :** Le libre-échange généralisé, qui touche l'Union européenne plus fortement que n'importe quelle autre région du monde par idéologie, met nos productions nationales et nos travailleurs en concurrence déloyale avec le monde entier. C'est inédit. Cela entraîne la désindustrialisation, le chômage et la baisse du pouvoir d'achat.*

***Nos solutions :** Mettre des protections raisonnées à nos frontières (écluses douanières, quotas d'importation, normes sanitaires) pour rétablir une concurrence saine et tenable. Tout le monde le sait : l'Union européenne ne le fera jamais à ses frontières, et ses Traités l'interdisent d'ailleurs formellement. La ré-industrialisation de la France passe par cette politique ambitieuse. L'argument de la hausse des prix ne tient pas pour les raisons exprimées ci-dessous.*

B1 / Le libre-échange mondialisé est la source fondamentale de dégradation du pouvoir d'achat de la majorité des Français

Le libre-échangisme est un véritable dogme de nos élites politiques et économiques depuis trente ans. Comme par miracle, il serait par nature source de croissance et d'emploi pour tous et partout. Il est au fondement des politiques de l'Union européenne et des grandes organisations internationales comme l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ou le Fonds monétaire international (FMI). En réalité, on peut parler d'une véritable « foi » dans le libre-échange, bien éloignée des enseignements des théories économiques. Parler de protection est interdit : briser ce tabou condamne son auteur à quitter le « cercle de la raison ».

La mondialisation débridée est une situation inédite, qui n'avait jamais été prévue par aucun des penseurs de la liberté du commerce du XIXe siècle. Depuis 2000 et l'entrée de la Chine dans l'OMC, le libre-échange connaît une nouvelle vigueur, et se traduit par la mise en concurrence à l'échelle mondiale de l'ensemble de nos travailleurs.

Les résultats de cette « expérience » sont catastrophiques pour une grande majorité de Français :

- La croissance de l'économie française n'a cessé de baisser au rythme de l'intensification de la mondialisation
 - L'emploi industriel est entré en phase de destruction massive, avec des conséquences particulièrement dévastatrices sur des pans entiers de notre territoire
- => D'après une étude réalisée par la Direction Générale du Trésor en juin 2010, 63% de l'emploi industriel français a été détruit par cette politique sur la période récente.
- Le chômage dépasse 10% de la population active et le sous-emploi touche un nombre considérable de salariés (précarité, temps partiel, intérim ...)

Il en découle un effondrement du pouvoir d'achat pour une majorité de Français condamnés au chômage et au sous-emploi, en dépit du fait que la mondialisation permet l'importation massive de produits à bas prix des pays émergents.

Les avertissements dès 1999 de Maurice Allais, notre seul prix Nobel d'économie, n'ont pas été écoutés :

« Si toutes les politiques mises en œuvre depuis vingt-cinq ans pour combattre le chômage ont échoué, c'est que l'on a constamment refusé de s'attaquer à la racine du mal : la libéralisation mondiale inconsiderée et excessive des échanges au regard des disparités considérables de salaires réels qui se constatent aux cours des changes avec de très nombreux pays » (Maurice Allais, La Mondialisation, la destruction des emplois et de la croissance, l'évidence empirique, Ed. Clément Juglar, 1999).

Avec l'intensification de la mondialisation depuis les années 1990, les conséquences du libre-échange intégral sur les sociétés sont de plus en plus critiquées par les plus grands économistes, notamment aux Etats-Unis. Paul Samuelson, un des plus grands penseurs contemporain du libre-échange a relancé aux Etats-Unis le débat sur les bienfaits de la mondialisation en affirmant en 2004 qu'après une première phase d'ouverture bénéfique au commerce avec la Chine, les Etats-Unis ont tout à perdre à la seconde phase du processus qui annulerait complètement les bénéfices transitoires tirés d'une première phase d'ouverture économique et qui provoquerait, dans un marché du travail très flexible comme aux Etats-Unis, un effondrement des salaires.

Citation :

L'analyse complète du processus d'ouverture économique des Etats-Unis vis à vis de la Chine *« remet fortement en cause les vues simplistes de bon nombre d'économistes sur la mondialisation. (...) Il n'y a donc plus de bénéfices nets, mais plutôt des effets nets négatifs du libre-échange sur les Etats-Unis ».*

Pour Pierre-Noël Giraud, Professeur à Mines ParisTech et l'Université Paris Dauphine, expert reconnu de la mondialisation, le libre-échange intégral crée toute une catégorie de « salariés inutiles » dans les pays riches, accroît considérablement les inégalités de revenus. Pour lui, les politiques actuellement mises en œuvre (investissement dans la recherche, la formation et l'innovation) ne suffiront plus à redonner de l'emploi à tous.

Mythe de l'innovation qui suffirait à préserver notre compétitivité : *« Ne nous faisons pas trop d'illusions : la capacité technologique des pays émergents est désormais presque au niveau de celle des pays riches »*

B2 / La pertinence d'une politique de protection est ainsi reconnue par un nombre grandissant d'experts

Pierre-Noël Giraud plaide pour un « protectionnisme stratégique de transition »

- Le protectionnisme ou le libre-échange n'est pas une question de croyance, mais un sujet politique, qui doit être apprécié au regard des circonstances ;
- Une foi aveugle dans le libre-échange dans le contexte actuel de mondialisation sauvage est irresponsable, face à des pays émergents qui utilisent toutes les armes du mercantilisme (dumping monétaire, dumping social, dumping environnemental) et de la politique industrielle (champions nationaux) ;
- Une politique de protection est un instrument tout à fait légitime à envisager dans le cadre de politiques commerciales responsables.

Pour Maurice Allais, la préférence communautaire devrait être l'instrument de protection privilégié à l'échelle européenne et, à défaut, la France devrait quitter l'Union européenne.

Interdite par les Traités européens, la protection européenne est un mythe mensonger agité depuis 20 ans, mais qui jamais ne verra le jour. Au contraire, au fur et à mesure des années, l'UE s'est ouverte et isolée dans une politique de plus en plus libre-échangiste.

=> L'instauration de protections aux frontières recréera donc du pouvoir d'achat et contribuera à réduire les inégalités territoriales et de revenus

B3 / Protection aux frontières, de quoi parlons-nous ?

Les instruments de la politique commerciale sont réunis dans un ensemble de dispositifs publics mis en œuvre dans un grand nombre de pays de façon efficace : **tarifs extérieurs, contingents d'importations (quotas), normes techniques locales** opposables aux importations.

Cf. par exemple la surtaxe américaine de 35% sur les pneus chinois en 2009. Ou la Russie qui a pendant la crise imposé des normes sanitaires très strictes sur l'importation de fruits et légumes afin de protéger sa production nationale et la relancer efficacement. Notons que jusqu'en 2005, l'UE a contingenté le textile chinois : elle imposait des quotas d'importation, et pourtant les prix n'étaient pas plus élevés que maintenant !

Les droits de douane ne seront pas identiques pour tous les pays ni tous les produits. Ils seront décidés en fonction de différents critères : plus élevés pour les pays qui ne respectent pas les normes environnementales, sociales et sanitaires. Plus élevés aussi sur les produits qui entrent directement en concurrence déloyale avec notre production nationale. A l'inverse, il n'y aura pas de droits de douane vis-à-vis des productions allemandes par exemple.

Les différentes protections aux frontières seront utilisées pour protéger notre industrie de la concurrence déloyale, mais aussi sur certains secteurs qui nous paraissent essentiels, et pour permettre à la France de rebâtir une industrie efficace et compétitive, sous l'impulsion de l'Etat stratège (voir point suivant). Dans ce dernier cas, c'est plutôt le quota d'importation qui sera utilisé, le temps d'assurer une réindustrialisation du pays. Quand la concurrence déloyale cesse, les protections aux frontières n'ont plus de raison d'être et disparaissent.

B4 / Réponses aux arguments mensongers

Une politique de protection aux frontières serait la cause d'un effondrement économique selon ses détracteurs. Leurs arguments sont connus : la France subirait d'importantes rétorsions commerciales de la part de ses partenaires, et 25% de l'emploi en France est relié à l'exportation.

Cette prédiction catastrophiste doit être dénoncée. Les avantages seront largement supérieurs aux inconvénients :

- Nous ne nous isolerons pas : nous ne ferons au contraire que sortir de l'isolement dans lequel la zone euro s'est placée en étant la seule région du monde ouverte à tous les vents, sans protection ;
- L'effondrement du commerce extérieur français depuis 2000 montre bien que c'est la politique actuelle qui est en échec ;
- L'essentiel du commerce extérieur français est réalisé avec l'Union européenne ;

- Des protections mises en œuvre dans un contexte compétitif à l'intérieur du territoire national français sont compatibles avec un niveau de qualité et d'innovation élevé qui maintiendra la capacité des produits français à s'exporter (reconstitution de filières technologiques sous l'égide de l'Etat stratège et sous la protection des tarifs extérieurs rétablis).

B5 / Un pouvoir d'achat stimulé par la protection commerciale

Une politique de protection ne vise en réalité qu'à opérer une redistribution des richesses françaises en faveur des « victimes de la mondialisation » que les élites politiques et économiques n'ont jamais acceptée :

- Après une courte période de transition, la ré-industrialisation du territoire diffusera massivement du pouvoir d'achat dans les classes populaires et les régions aujourd'hui en déclin économique (relocalisation des sous-traitances des grands groupes industriels – automobile, biens d'équipement,...). N'oublions pas les 2 faces d'un individu : consommateur d'un côté certes, mais salarié ou chômeur de l'autre.
- Le coût plus élevé des importations incitera les distributeurs à réduire leurs marges sur ces produits et à privilégier ainsi les productions nationales offertes aux consommateurs, une politique de contrôle transitoire des prix pouvant être nécessaire pour limiter les effets à court terme des mesures tarifaires sur les produits ne pouvant pas être produits localement.
- Les hausses de taxe toucheront essentiellement des produits chinois ou indiens vendus en grande surface, alors que les Français n'ont jamais vu les avantages supposés de la suppression des taxes sur les prix du fait du comportement prédateur de la grande distribution.
 - ⇒ En parallèle de notre politique, il faudra donc mener une politique très volontariste, voire coercitive, vis-à-vis des grandes surfaces pour les forcer à réduire leurs marges indécentes.

L'argument de la hausse des prix est donc parfaitement mensonger.

=> Avec les protections aux frontières, le salarié gagnera en pouvoir d'achat, le chômeur aura plus de chances de trouver un emploi, les délocalisations diminueront, et les distributeurs seront incités à proposer des produits fabriqués en France aux consommateurs.

C. BATIR UN ETAT FORT ET STRATEGUE

Les problèmes : Sur ce point, l'Union européenne apparaît comme particulièrement isolée dans le monde, en ayant désarmé ses Etats, les livrant à la loi de la jungle.

Nos solutions : Il faut faire de l'Etat stratège le fer de lance du réarmement face à la mondialisation et de la ré-industrialisation du pays.

C1 / Bâtir l'Etat face à deux mouvements d'affaiblissement : la décentralisation et l'UE

La décentralisation, en 1981 puis 2004, a privé l'Etat de compétences stratégiques : transports régionaux, routes nationales, action économique notamment. Aujourd'hui, beaucoup reconnaissent que nous sommes allés trop loin.

L'Union européenne : les Traités imposent le dogme de la concurrence libre et non faussée, interdisent idéologiquement les aides d'Etat (article 87 du Traité de Rome), ainsi que toute forme de protection aux frontières internes à l'UE mais aussi externes. Souvenons-nous qu'en 2009, l'aide de 6 milliards d'euros apportée par l'Etat à Renault n'a pas pu être conditionnée au maintien des activités en France à cause de la Commission européenne.

C2 / L'Etat stratège pour organiser la ré-industrialisation de la France

Qu'est-ce que l'Etat stratège ?

- Il s'inscrit dans la tradition colbertiste française.
- Il a vocation à organiser une planification stratégique de la ré-industrialisation et à impulser l'innovation, en partenariat avec les industriels et les ingénieurs.
- Il devra réorganiser les filières d'études, recréer les compétences nécessaires à l'indispensable projet de ré-industrialisation de la France.
- Cela se fera dans le sens d'un aménagement du territoire harmonieux et efficace.
- Cela suppose de reprendre des compétences stratégiques perdues par l'Etat dans ce double mouvement de décentralisation ratée et de fuite en avant européiste.

C3 / Un Etat qui stimule l'innovation et une meilleure coopération entre acteurs privés et publics de la recherche

Beaucoup de rapports du Conseil d'Analyse Economique le montrent : la coopération en matière de recherche entre acteurs du privé et du public fonctionne mal en France, et notre effort global de recherche et développement est insuffisant. L'Etat stratège jouera ce rôle de catalyseur et de pont en matière de recherche et d'innovation.

Il veillera par exemple à conditionner le crédit impôt recherche (3,2 milliards d'euros par an de dépenses fiscales) au maintien intégral des centres de recherche en France et à la création dans notre pays.

C4 / Un Etat fort garant des services publics

Le Front National a consacré une étude détaillée à ce sujet important :

<http://www.frontnational.com/pdf/20110128-Redressement-services-publics.pdf>

L'UMP et le PS ont progressivement détruit le service public en votant Traités et directives européennes qui organisent dans tous les domaines la libéralisation. Les gouvernements UMP et PS ont largement privatisé les services publics.

L'Etat stratège aura vocation à redevenir actionnaire majoritaire ou exclusif des grandes entreprises stratégiques de service public, dans les domaines des transports et de l'énergie notamment.

Solidaire, il veillera à développer la continuité territoriale, notamment avec l'Outre-mer français, et prendra les manettes concernant les tarifs publics. Les explosions de prix ne seront plus autorisées, d'autant que les grandes entreprises de l'énergie font de très importants bénéfices.

C5 / Un secteur bancaire régulé, la finance remise à sa juste place

Le puissant lobby des banques d'affaires influence beaucoup trop les décisions politiques et incite parfois à des pratiques de corruption et de conflits d'intérêts. Ce phénomène, né aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, n'épargne pas la France.

L'exigence démocratique imposera ainsi de faire la chasse à tous les conflits d'intérêts, aux niveaux politique et administratif. Des décisions législatives et réglementaires seront prises en ce sens.

La pleine séparation des activités des banques de dépôt et d'affaires sera restaurée, alors qu'elle fut imprudemment supprimée par un gouvernement socialiste en 1984. Britanniques et Américains sont en train de réfléchir à cette solution, alors que le gouvernement français seul ne fait rien.

Le secteur bancaire sera régulé autour d'un pôle public bancaire sous contrôle de l'Etat. Les banques de dépôt en difficulté seront provisoirement nationalisées. L'activité des banques d'affaires sera réglementée, et la France agira fermement au niveau international pour une stricte régulation du marché des produits dérivés.

En amont, il sera demandé à nos grandes écoles de commerce et d'ingénieurs de former des entrepreneurs et des ingénieurs et non pas seulement des financiers.

Dans les entreprises où l'Etat est présent, pouvoir sera donné aux entrepreneurs et aux industriels, afin de sortir des logiques purement financières (voir à ce sujet le livre collectif « La France et ses multinationales, stratégie globale et intérêt national » conduit par Laurent Faibis, économiste).

DEUX PRIORITES : L'EMPLOI ET LE POUVOIR D'ACHAT

- A. Assurer le redressement des classes moyennes et des PME
- B. Revaloriser le travail dans la répartition des richesses produites
- C. Une révolution fiscale pour assurer la justice sociale
- D. Alléger la bureaucratie en soutien aux TPE et PME
- E. Lutter contre l'exclusion des jeunes et des séniors du marché du travail
- F. Redonner du pouvoir d'achat aux Français en luttant contre les ententes et les pratiques abusives de la grande distribution

A. ASSURER LE REDRESSEMENT DES CLASSES MOYENNES ET DES PME

***Les problèmes :** Classes moyennes et PME sont les acteurs qui souffrent le plus de la crise, et sur lesquels pèse injustement l'essentiel de l'effort. Ils sont pourtant au cœur du redressement du pays.*

***Nos solutions :** Assurer le redressement des classes moyennes et des PME en les plaçant au cœur de différentes politiques sectorielles développées ci-dessous.*

A1 / Un objectif prioritaire pour le FN :

Car ces acteurs sont au cœur du dynamisme économique du pays, sur la consommation, l'investissement et la création d'emplois, et qu'il s'agit des populations sur qui pèse injustement l'essentiel de l'effort.

A côté des plus pauvres, les classes moyennes en voie de déclassement seront notre priorité. C'est une question de justice sociale.

A2 / Aider à l'émergence de grosses PME innovantes et exportatrices : impulser un esprit entrepreneurial et la création d'un tissu d'ETI :

Il y a ici une évidente faiblesse française par rapport notamment au Mittelstand allemand ou au tissu italien de grosses PME. Ils représentent respectivement 40% et 60% des exportations de leur pays.

Avant la crise de 2008, il y avait en France 4900 ETI (entreprises de taille intermédiaire, c'est-à-dire de grosses PME). Il en reste après la crise 4200, souvent faiblement exportatrices.

A données comparables, il nous manque environ 5000 ETI par rapport à l'Allemagne.

Nos pistes :

- Les PME doivent profiter principalement, à l'instar des classes moyennes, de la révolution fiscale du FN, via un taux d'IS progressif, et la valorisation du réinvestissement des bénéficiaires.

- Il convient d'améliorer les outils de financement à destination des PME, et d'aide à l'innovation (bâtir un OSEO puissance 10).

- La problématique des cartels qui empêchent les PME d'être présentes sur des marchés devra être traitée, via une politique de la concurrence beaucoup plus ferme avec les grands groupes.

- Nous nous engageons à mettre en place un « Small Business Act » à la française, c'est à dire un accès prioritaire des TPE/PME aux marchés publics. En 2007, les candidats Bayrou et Sarkozy avaient menti aux Français en faisant cette même proposition alors qu'ils soutiennent par ailleurs les règles de l'Union européenne qui l'interdisent formellement !

- Au niveau culturel, notre système éducatif doit encourager l'esprit partenarial français, dans les grandes écoles notamment. Les filières d'étude françaises ont trop vocation à former des managers ou des hauts fonctionnaires, mais pas des « petits patrons ».

Voir à ce sujet un récent rapport de l'institut Montaigne : « - *de 5% des diplômés de nos cursus d'élite créent un jour une entreprise digne de ce nom* »

- Face à l'effondrement du pouvoir d'achat, le Front National rétablira l'échelle mobile des salaires, c'est-à-dire l'indexation automatique des salaires sur la hausse des prix, qui existe dans un certain nombre de pays (la Belgique par exemple).

B. REVALORISER LE TRAVAIL DANS LA REPARTITION DES RICHESSES PRODUITES

Voir à ce sujet la conférence de presse thématique de Marine Le Pen (mars 2011) : <http://www.frontnational.com/?tag=cac-40>

***Les problèmes :** Les immenses richesses dégagées par les très grandes entreprises profitent de plus en plus aux actionnaires, et de moins en moins aux consommateurs, aux salariés et à l'investissement. Les PME, elles, sont accablées d'impôt.*

***Les solutions :** Assurer une meilleure répartition de ces super-richesses, et introduire la justice fiscale au bénéfice des PME. Divers outils seront mobilisés, cf. détails ci-dessous.*

B1 / Une répartition injuste et inefficace des richesses produites par les grandes entreprises

Pour les grandes sociétés du CAC 40, le bilan 2010 est plus que positif : bénéfices nets en hausse de 85% à périmètre constant en 2011, soit un quasi doublement en un an, à 83 milliards d'euros au total, un chiffre qui retrouve quasiment son niveau de 2007, avant l'éclatement de la crise financière et économique.

Si ces chiffres choquent à ce point les Français, ça n'est pas tant parce que les grandes entreprises font beaucoup de bénéfices. En soi un bénéfice est toujours préférable à une perte, et nous ne devons pas souhaiter pour notre croissance et l'emploi que les grands groupes soient en déficit ou en difficultés financières.

Non, ce qui choque très légitimement les Français, c'est le terrible décalage qu'ils constatent entre la situation de ces grands groupes, plus florissante que jamais, et la leur, marquée chaque semaine davantage par l'avancée de la crise et les conséquences des plans d'austérité que les dirigeants européens ont décidé d'imposer aux peuples, se refusant à envisager d'autres solutions.

Les Français ont raison d'être choqués par cette injustice sociale effroyable C'est ce sentiment de ne pas profiter des fruits de leur travail, parce que ces bénéfices ne sont pas venus de rien mais bien du travail et de l'ingéniosité des Français, qui exaspère nos compatriotes. C'est aussi le sentiment de centaines de milliers de petits chefs d'entreprise, qui travaillent dur au quotidien pour porter à bout de bras une petite société à la trésorerie toujours fragile.

Le sentiment d'injustice que ressentent les Français est validé par les faits et les chiffres. Le partage de la valeur ajoutée, c'est-à-dire l'ensemble des revenus engendrés chaque année par l'activité productive, s'est sérieusement dégradé en 30 ans, au détriment des salaires. Ces derniers représentaient plus de 75% de la valeur ajoutée au début des années 1980, contre 67% aujourd'hui, et même 56% seulement dans les grands groupes ! Les revenus du capital ont capté la différence. Un rapport publié par l'INSEE en mai 2009 montre bien cette évolution.

Ce même rapport démontre que jamais depuis la seconde guerre mondiale, les propriétaires du capital, les actionnaires, n'avaient reçu une part aussi importante des bénéfices : 36%, contre 7% aux salariés (cinq fois moins), et 57% pour l'investissement. Ce n'est qu'une moyenne. Dans les grands groupes du CAC 40, la part qui revient aux actionnaires atteint presque 50%.

Le sentiment d'injustice ressenti par les salariés est partagé par les dirigeants des petites et moyennes entreprises, soumises à un impôt sur les sociétés de 33,33%, alors qu'en moyenne les entreprises du CAC40 parviennent à n'en payer que 8%. Les répercussions de cette injustice fiscale, et de la déperdition financière qui en résulte, pèsent lourdement sur l'activité de nos TPE et PME, ainsi que sur nos finances publiques.

B2 / Une meilleure répartition des richesses doit se faire au bénéfice des consommateurs, notamment des consommateurs de produits énergétiques en cette période d'explosion du coût de l'énergie.

Le plan d'action proposé est le suivant :

- annulation de la hausse de 5,2% des tarifs du gaz en avril 2011, alors que GDF Suez réalise d'énormes bénéfices ;
- baisse immédiate de 20% de la TIPP, et compensation par une surtaxation réelle des super-profits des grandes compagnies pétrolières et gazières (10,5 milliards d'euros pour Total l'an dernier, +25%) ;
- reprise en main du secteur de l'énergie par l'Etat stratège, aux dépens des directives européennes ultralibérales
- lutte contre la spéculation internationale sur les produits de base via une négociation internationale et une régulation des contrats à terme.

B3 / Nous devons d'urgence répondre à l'injustice sociale en incitant fortement à une répartition plus équitable des super-profits des grandes groupes du CAC 40.

Comme le rapporte un article du Figaro du 21 février 2011, « *les grandes entreprises cajolent leurs actionnaires* », et devraient cette année leur verser des dividendes record, de l'ordre de 40 milliards d'euros, soit près de la moitié de leurs bénéfices, contre 37% en 2007. On le voit, la situation dérape, au détriment du travail, de l'emploi et des investissements utiles au pays. Et d'après les analystes financiers, les dividendes devraient encore croître de 10% en 2012.

Parmi les champions des super-dividendes, il y a...Total, toujours elle, qui cette année va distribuer plus de la moitié de son bénéfice en dividendes, soit plus de 5 milliards d'euros, exactement ce que coûterait à l'Etat une baisse de 20% de la TIPP pour réduire les prix à la pompe.

Qu'il y ait des dividendes n'est pas anormal en soi. Ce qui est anormal, c'est le fossé, le gouffre, qui s'est creusé entre ce qui est distribué aux actionnaires et ce qui revient au travail, à l'emploi et aux investissements productifs.

- Pour agir efficacement, le Front National propose d'utiliser l'arme de l'impôt sur les sociétés. Son taux doit être modulé en fonction de l'utilisation qui est faite des bénéfices. Plus les bénéfices vont vers les actionnaires, plus l'impôt sur les sociétés est lourd. Plus ils vont vers la participation, les salaires, l'emploi et l'investissement productif, permettant une

relocalisation des activités, plus l'impôt sur les sociétés baisse. Il y a là une fonction incitative de l'impôt que nous devons utiliser.

- **Au sujet de l'imposition des entreprises, il faut évoquer ce monument d'injustice que constitue l'impôt sur les sociétés dans sa forme actuelle.** En moyenne en effet, les grands groupes du CAC 40 dont nous parlons ne paient que 8% d'impôt sur les sociétés, ayant la faculté de faire appel aux services de cabinets réalisant de l'optimisation fiscale, et sachant pouvoir compter sur la bienveillance des dirigeants politiques actuels. A l'autre bout, la masse des TPE et PME, artisans, commerçants, paient plein pot : 33,33%.

Plusieurs pistes de solutions existent :

- D'abord nous agissons avec détermination : **il n'est pas question d'accepter le chantage de certains grands groupes** qui exigent des ristournes fiscales pour ne pas délocaliser leur siège social. Ces grands groupes dépendent largement de l'Etat, par ses participations, la commande publique, la réglementation, les efforts de notre diplomatie pour les aider hors de nos frontières : nous avons donc des leviers de pression à actionner si nécessaire. Nous sommes en République, et ces grands groupes, qui ont parfois mis à leur tête des patrons voyous, doivent être bien conscients qu'ils ne sont pas au-dessus des lois !

- **Ainsi, pour lutter contre l'optimisation fiscale des grands groupes et les tentations de délocalisation, il faut enfin éradiquer les paradis fiscaux** qui servent à loger des profits qui échappent à l'impôt. Sur ce sujet, contrairement aux belles promesses, le G20 n'a strictement rien fait, au-delà de la communication et de la poudre aux yeux.

- **Dans un souci d'efficacité et de justice fiscale, il faudra dans le même temps renégocier les conventions fiscales avec nos partenaires, ainsi que le régime fiscal de groupe,** créé en 1988 : il faut savoir que le régime fiscal de groupe français est aujourd'hui le plus avantageux pour les groupes, concernant l'impôt sur les sociétés.

- **Ensuite, il faut mettre fin aux dispositifs coûteux et parfaitement inefficaces, comme la « niche Copé »**, niche fiscale votée dans le projet de loi de finances pour 2006 alors que Jean-François Copé était ministre du budget. Elle bénéficie presque exclusivement aux très grandes entreprises, en exonérant partiellement les plus-values encaissées par des personnes physiques ou morales en cas de vente de leurs filiales ou titres de participation détenus depuis plus de 3 ans.

A l'époque, l'actuel patron de l'UMP estimait qu'elle aurait un « *coût extrêmement raisonnable* », estimé à moins d'un milliard d'euros pour 2008. En réalité, le manque à gagner pour l'Etat s'est élevé à 22 milliards d'euros en trois ans !

Cette niche est un échec total, qui coûte très cher à notre pays chaque année. Nous proposons sa suppression.

- Enfin, en s'assurant ainsi que les grands groupes du CAC 40, gorgés de bénéfices, contribueront mieux au pouvoir d'achat, à l'emploi, à l'investissement et à la solidarité nationale, **il sera possible de créer un impôt sur les sociétés progressif, donc plus juste, plus efficace, et allégé pour les TPE et les PME.**

C. UNE REVOLUTION FISCALE POUR ASSURER LA JUSTICE SOCIALE ET LA SIMPLIFICATION

Les problèmes : Fruit de 300 ans de strates successives, le système fiscal français est devenu opaque, complexe, très injuste et globalement inefficace.

Nos solutions : Remettre à plat le système fiscal selon 3 principes clés : la justice, la simplicité et l'efficacité. Fusionner les impôts, au profit de 5 impôts. Introduire la justice partout via la progressivité de l'impôt. Consolider le consentement à la dépense via cette saine réforme

Trop lourd au global (44% du PIB), mais surtout très injustement réparti, et terriblement complexe (1000 impôts et 30 000 pages de textes), l'impôt doit faire l'objet d'une véritable révolution fiscale.

C1 / Cette révolution fiscale s'appuiera sur 3 principes essentiels : justice, efficacité, et simplicité

1^{er} principe : Rendre l'impôt plus juste et créer un choc fiscal parmi les classes moyennes et les PME (cf. à ce sujet un juste constat chez Piketty, Landais et Saez, « la Révolution fiscale », et l'ouvrage de Pierre-Alain Muet : « un impôt citoyen pour une société plus juste »)

- ❑ Lorsque le même taux d'impôt est appliqué pour tout le monde, quels que soient les revenus, nous sommes dans l'injustice : c'est le cas notamment des cotisations sociales, employés (amputation de 25% du salaire pour tout le monde environ) et patronales, et de l'impôt sur les sociétés (PME ou CAC 40 : même taux dans les textes, et même sur-taxation des PME par rapport au CAC 40 dans les faits)
- ❑ Ainsi nous avons pour objectif d'instaurer la progressivité de l'impôt partout. Ce qui répond à l'article 13 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : « *Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable. Elle doit être également répartie entre tous les Citoyens, en raison de leurs facultés* »
- ❑ La justice fiscale suppose aussi de rééquilibrer la taxation du capital et du travail : les revenus du travail doivent être moins taxés, mais le capital et les revenus du capital davantage.

2^{ème} principe : Simplifier considérablement le système fiscal

- ❑ Suppose de fusionner nombre d'impôts.
- ❑ Suppose de supprimer les impôts et taxes qui n'ont pas un rendement suffisant.

- ❑ Suppose d'ouvrir enfin le chantier de la simplification administrative, notamment pour les PME.

3^{ème} principe : Accroître l'efficacité du système fiscal

- ❑ Le choc fiscal créé parmi les classes moyennes et PME accroîtra l'offre de travail, les investissements et l'innovation, ce qui est bon pour la croissance et l'emploi

L'architecture du nouveau système fiscal, fondé sur ces principes, sera la suivante :

- ❑ Fusion de nombre d'impôts autour de 5 principaux
- ❑ Suppression des multiples impôts et taxes dont le rendement est inférieur à 100 millions d'euros

C2 / Un système fiscal simplifié et juste, réorganisé autour de 5 impôts :

1. Un impôt sur les revenus plus juste pour les classes populaires et moyennes

Fusion de la CSG et de l'actuel IRPP (impôt sur le revenu des personnes physiques) notamment. Discussion sur une intégration des cotisations « salariés ». Des précisions seront prochainement apportées.

Taux : progressif, plus lourd pour les revenus du capital, plus léger pour revenus du travail

2. Un impôt sur les sociétés plus simple, et plus juste pour les PME

Fusion notamment de l'actuel IS et des contributions logement/formation dans un seul impôt sur les sociétés. Discussion sur une intégration des cotisations patronales. Des précisions seront prochainement apportées.

Impôt progressif.

On l'a vu, son taux doit être modulé en fonction de l'utilisation qui est faite des bénéfices. Plus les bénéfices vont vers les actionnaires, plus l'impôt sur les sociétés est lourd. Plus ils vont vers la participation, les salaires, l'emploi et l'investissement productif, permettant une relocalisation des activités, plus l'impôt sur les sociétés baisse. Il y a là une fonction incitative de l'impôt que nous devons utiliser.

=> L'instauration de la progressivité favorise les PME. Alors qu'aujourd'hui elles sont victimes d'une injustice criante, cf. rapport du Conseil des prélèvements obligatoires de 2009

=> En parallèle, les grandes entreprises sont contrôlées beaucoup plus sévèrement.

=> L'impôt unique simplifie considérablement le système.

3. Un impôt sur la consommation

Maintien de la TIPP (abaissée en cas de dévaluation de la monnaie qui renchérirait le prix du pétrole ou en cas de choc pétrolier).

Mise en place d'un ajustement automatique de la TIPP : diminue quand le prix du pétrole augmente au-dessus d'un certain seuil, et augmentation en parallèle des taxes sur les super-profits des grands groupes pétroliers et gaziers. Et inversement.

Suppression des multiples taxes Sarkozy sur la consommation (sur le « triple play », etc.)

Impôt sur la consommation principal = la TVA. Maintien des taux actuels. Eventuelle modulation du taux de la TVA en fonction de la localisation de la production (moins fort si le produit est fabriqué en France).

4. Un impôt sur le patrimoine simplifié, et plus juste

Un impôt unique, fruit de la fusion entre la taxe foncière et l'ISF, sur des bases rénovées assurant la justice fiscale. Permet de supprimer la taxe foncière actuelle, fondée sur des bases injustes datant de 1970. L'ISF est donc intégré à cet impôt unique, et correspond à une surtaxe respectant les mêmes taux qu'aujourd'hui, selon le même seuil de déclenchement (790 000 euros, soit le seuil avant l'injuste réforme SARKOZY en cours).

Impôt progressif.

Des précisions seront prochainement apportées.

5. Les droits de douane pour une vraie stratégie industrielle et agricole

Font partie de la politique de mise en place de protections raisonnables aux frontières.

Voir cette partie du projet.

D. ALLEGER LA BUREAUCRATIE EN SOUTIEN AUX TPE ET PME

***Les problèmes :** Créer et faire vivre une petite entreprise est trop souvent un véritable sacerdoce. L'emploi pâtit de cette situation anormale.*

***Nos solutions :** Récompenser l'esprit d'entrepreneur. Alléger considérablement la réglementation lors de la création d'une entreprise et au cours de la vie d'une PME. Assurer enfin la sécurité juridique et fiscale, et simplifier l'ensemble des règles qui s'imposent aux PME.*

D1 / Excès de réglementation : création d'une entreprise et vie d'une PME

Selon l'INSEE, le taux de survie à 5 ans des nouvelles entreprises créées en France est de 52%. Ce taux est insuffisant, et moins élevé qu'aux Etats-Unis par exemple.

Aussi bien au moment de la création d'une entreprise, que pendant les premières années de sa vie mais aussi ensuite, il convient de réduire les lourdeurs administratives.

Les difficultés de gestion, de paperasserie pénalisent davantage les TPE/PME qui n'ont pas les mêmes moyens que les grandes entreprises de développer des fonctions support dignes de ce nom. L'artisan est fier de son oeuvre ou de sa création. Il ne souhaite pas perdre son temps à des activités de gestion auxquelles il est peu préparé. Le médecin soigne, mais n'entend pas s'encombrer de gestion, de paperasses.

=> Nous nous engageons à opérer une simplification considérable des tâches administratives nécessaires à la création et à la vie d'une entreprise.

D2 / Des effets de seuil pervers

Certains seuils sont mal construits. Ils bloquent le développement et l'accroissement des PME, et pénalisent au final l'emploi. Il faut lisser ces effets de seuil.

D3 / Assurer la sécurité juridique et fiscale

L'insécurité juridique et fiscale est sûrement l'un des problèmes les plus considérables que rencontrent nos TPE et PME : elles ont le tournis juridique et fiscal car les règles ne cessent de changer (voir à ce sujet ce rapport publié en juillet 2009 par la CCIP : « améliorer la sécurité fiscale et juridique des entreprises »)

Dans un environnement juridiquement instable, le risque d'entreprise augmente et son coût surenchérit. Parallèlement, la crainte de désordres normatifs peut entraîner immobilisme et frilosité dans les choix stratégiques. A terme, c'est donc la compétitivité des entreprises qui est susceptible d'être entravée.

Il faut simplifier les règles juridiques et fiscales, on l'a proposé, mais aussi les stabiliser, les cristalliser au maximum. Une nouvelle fois, ce sont les plus petits qui souffrent le plus de cette insécurité juridique et fiscale insupportable.

=> Nous nous engageons à modifier le moins souvent possible les règles juridiques et fiscales qui entourent l'activité des TPE et PME.

Par ailleurs, notre réforme fiscale leur profitera (voir ce point dans le projet).

E. LUTTER CONTRE L'EXCLUSION DES JEUNES ET DES SENIORS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

***Les problèmes :** Jeunes et seniors sont les deux catégories de la population les plus largement exclues du travail. Cela nuit à leur prospérité et à l'efficacité économique globale du pays.*

***Nos solutions :** Assurer la ré-industrialisation de la France et s'en donner les moyens. Revaloriser les diplômés et l'apprentissage. Bâtir un vrai service public de la formation continue. Réserver un tiers des embauches dans la fonction publique aux travailleurs de plus de 45 ans issus du privé*

E1 / Une situation préoccupante, plus forte en France qu'ailleurs, et qui ne s'améliore pas (problème qui n'a pas été traité)

En France, le taux d'emploi des 15-24 ans est particulièrement bas : 31,4% (INSEE 2009) contre 35,2% en moyenne dans l'Union européenne, 48,4% au Royaume-Uni et 46,2% en Allemagne ; parmi les actifs, un taux de chômage parmi les plus élevés de l'Union européenne (22,3% en France à la fin 2010 contre 20% en moyenne au sein de l'UE).

Même difficulté concernant le taux d'emploi des 55-64 ans : 38,9% en France contre 46% UE, 57,5% au Royaume-Uni et 56,2% en Allemagne.

E2 / Cette situation a pour effet de réduire le nombre d'heures travaillées globalement en France

Cet effet est mécanique : à côté du chômage de masse qui frappe notre pays, l'expulsion de catégories entières du marché du travail réduit le nombre global d'heures travaillées en France. Cela réduit la production nationale, la croissance du PIB, et donc l'emploi et le pouvoir d'achat.

C'est bien essentiellement cette carence, davantage que les 35 heures, qui explique le déficit du travail en France (chaque salarié travaille en moyenne en France 1559 heures par an, soit environ 125 heures de plus qu'un salarié allemand par exemple) et à peine moins qu'un salarié britannique.

Concernant les 35 heures, cette décision n'était pas opportune en période de difficulté économique. Il n'est cependant pas souhaitable de forcer les TPE et PME à une nouvelle réforme du temps de travail, à une nouvelle réorganisation complète, alors qu'elles doivent déjà faire face à une crise économique sans précédent. Nous prôtons la possibilité de négociations par branche. Une hausse éventuelle du temps de travail hebdomadaire doit être obligatoirement accompagnée d'une hausse équivalente des rémunérations.

E3 / Des pistes de solutions

La vraie réponse, structurelle, se situe au niveau de la ré-industrialisation de notre pays, et de la croissance retrouvée. Cet objectif est largement développé dans les autres points du projet.

En amont, pour venir en soutien aux jeunes, il convient d'instaurer la possibilité de l'apprentissage à 14 ans, et une revalorisation des diplômes, notamment du baccalauréat. La méritocratie républicaine doit guider une politique de sélection plus affirmée.

Les séniors doivent pour leur part bénéficier d'un vrai système public de la formation continue.

Il faut en outre réserver un tiers des embauches dans la fonction publique aux travailleurs de plus de 45 ans issus du privé

F. REDONNER DU POUVOIR D'ACHAT EN LUTTANT CONTRE LES ENTENTES ET LES PRATIQUES ABUSIVES DE LA GRANDE DISTRIBUTION

Les problèmes : L'absence d'une vraie concurrence en France entraîne une hausse des prix au détriment du pouvoir d'achat. Les ententes ne sont pas vraiment combattues, et la grande distribution maintient des prix élevés grâce à l'hyper-concentration des centrales d'achat.

Nos solutions : Instaurer une vraie concurrence en luttant contre les ententes, en démantelant l'hyper-concentration des centrales d'achat et en prenant les mesures réglementaires et législatives nécessaires à l'encontre des pratiques abusives de la grande distribution. L'Autorité de la concurrence sera renforcée.

Le Front National est favorable à la concurrence, qu'il juge saine en économie de marché et favorable au consommateur.

Il estime qu'elle est insuffisante aujourd'hui en France.

Il ne la confond pas avec le dogme européen de la « concurrence libre et non faussée » qui est le faux nez d'une politique de cartels et un prétexte à la libéralisation généralisée des services publics.

F1 / Une autorité de la concurrence renforcée

Les pratiques anti-concurrentielles sont responsables de phénomènes d'ententes entre grandes entreprises (cf. la téléphonie mobile par exemple), cause d'une montée des prix.

Ces pratiques ne sont pas suffisamment combattues en France. On note ainsi, malgré l'évolution législative de 2008 (loi sur la modernisation de l'économie), que la nouvelle Autorité de la Concurrence traite un nombre de dossiers qui reste sensiblement inférieur à celui traité dans des pays aux structures économiques comparables à celles de la France.

Les moyens de l'Autorité doivent donc être renforcés, son action anti-trust systématisée, et ses possibilités de sanction plus facilement employées.

F2 / La problématique des centrales d'achat hyper-concentrées

Le problème posé par l'hyper-concentration des centrales d'achat françaises (en particulier celles fournissant la grande distribution) n'a jamais été véritablement traité. Or, le nombre extrêmement réduit de centrales d'achat a un impact négatif tant sur les marges des producteurs, des PME notamment, que sur les prix de vente au consommateur.

Voir ainsi le rapport du CEPREMAP rédigé en 2008 par deux économistes (Askenazy et Weinfeld), "Les soldes de la loi Raffarin", qui démontre l'arnaque de la grande distribution.

L'oligopole des cinq centrales d'achat est inacceptable.

Il faut d'abord supprimer le lien d'exclusivité qui existe entre les centrales d'achat et les réseaux de distribution. Un lien à l'origine de toutes les dérives constatées et de la création de

situations dominantes voire monopolistiques inacceptables. Cette mesure permettrait notamment de garantir la diversité de l'offre, de favoriser l'innovation, et d'introduire davantage de concurrence sur les prix, au bénéfice du consommateur et du pouvoir d'achat.

F3 / Mettre fin aux pratiques abusives de la grande distribution

Sur ce sujet, l'Etat se limite à des effets de manche et ne s'attaque pas véritablement au problème des multiples pratiques abusives de la grande distribution.

Le « panier des essentiels » de Frédéric Lefebvre s'apparente à un gadget communicationnel qui ne règle en rien le scandale de l'augmentation des prix dans la grande distribution.

Marges arrière, ententes, pression sur les producteurs : autant de pratiques auxquelles il faut mettre fin par le renforcement de l'Autorité de la concurrence et une action réglementaire et législative de l'Etat. Les conflits d'intérêts et pratiques de corruption entre élus locaux et grande distribution seront enfin sévèrement combattus.

**UNE ARDENTE OBLIGATION :
ERADIQUER LA DETTE ET LES DEFICITS PUBLICS**

A. Privilégier la bonne dépense publique à la mauvaise

B. Sortir de la spirale de la dette

A. PRIVILEGIER LA BONNE DEPENSE PUBLIQUE A LA MAUVAISE

***Les problèmes :** Il existe une bonne dépense publique, utile au pays, que le gouvernement remet sottement en cause, pour des bénéfices ridicules. Au contraire, une dépense publique massive et nocive prospère comme jamais.*

***Nos solutions :** Inverser la logique actuelle en restaurant la dépense utile, et en faisant la chasse aux mauvaises dépenses, notamment l'immigration massive, la fraude sociale, l'argent versé à l'UE, et la décentralisation non contrôlée.*

A1 / Révision Générale des Politiques Publiques : des économies mineures et nocives !

La Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) consiste depuis 2007 à une réduction massive des capacités de l'Etat, dans tous les domaines : école, police, gendarmerie, armée, tribunaux, hôpitaux publics, préfectures, etc.

Les économies qu'elle permet de réaliser sont faibles : 7 milliards d'euros au total sur la mandature selon les prévisions du gouvernement.

Selon le rapport 2011 de la Cour des Comptes, en 2009 le non-remplacement d'un fonctionnaire d'Etat sur deux partant à la retraite n'a rapporté que 100 millions d'euros. Pour un coût social très élevé : échec scolaire, insécurité, moindre aménagement du territoire, dégradation du service rendu à l'utilisateur, qualité de soin inférieure.

A2 / Sortir de cette logique absurde et lutter contre les dépenses massives les plus nocives

Cette voie est absurde.

Il faut en sortir, en cessant le non-remplacement systématique des fonctionnaires d'Etat. En revanche, de vraies économies seront réalisées sur des politiques nocives au bien public :

- La réduction drastique de l'immigration rapportera environ 40 milliards d'euros par an selon les estimations de différents experts (voir l'étude de Jean-Paul Gourévitch, expert international en ressources humaines).

- La contribution financière française à l'Union européenne n'est plus supportable : chaque année la France verse (pour quel résultat ?), 20 milliards d'euros au budget européen, et n'en reçoit que 13 milliards en contrepartie, aides agricoles de la PAC comprises. Ce différentiel net de 7 milliards d'euros par an ne cesse de se creuser (1 milliard en 2000 seulement), et n'est plus supportable lorsqu'on voit la situation sociale française.

- La fraude sociale, dont le coût est estimé chaque année entre 10 et 15 milliards d'euros par an selon les études. Il faudra en particulier cesser ce scandale des 10 millions de fausses cartes vitales en circulation, et condamner très fermement les employeurs ayant recours au travail au noir.

- La décentralisation coûte cher. Voir point suivant.

A3 / Mettre fin en particulier aux abus de la décentralisation

« Processus structurellement coûteux » selon Philippe Séguin en 2009, alors premier président de la Cour des Comptes, la décentralisation a créé inégalités entre Français et territoires, mais aussi un coût insupportable pour les finances publiques.

L'intercommunalité a suscité nombre de doublons avec les communes, et son surcoût est estimé par la Cour des Comptes à 4 milliards d'euros par an. Elle devra être supprimée, au bénéfice des communes et des départements. Les petites communes rurales seront tout particulièrement épaulées.

Les dépenses des conseils généraux ont cru de 9,5% par an ces dix dernières années, et les régions se sont lancées dans des politiques de prestige coûteuses.

L'Etat stratège mettra fin aux dérives de cette décentralisation incontrôlée. Il reprendra des compétences stratégiques. Les dépenses des collectivités territoriales seront plus étroitement surveillées, et le clientélisme combattu.

B. SORTIR DE LA SPIRALE DE LA DETTE

Les problèmes : *Une dette qui ne cesse d'augmenter depuis 35 ans. Des gouvernements UMP et PS incapables d'agir efficacement. Une situation qui devient aujourd'hui dangereuse.*

Les solutions : *Permettre à la Banque de France de financer directement, à titre moins onéreux, la dette publique française, en nous dégageant de l'obligation d'emprunter exclusivement sur les marchés internationaux. En parallèle, « nationaliser » la dette publique française afin de la rendre moins dépendante des financeurs étrangers. L'épargne des Français est une richesse qui doit être utilement employée en ce sens, dans l'intérêt de tous.*

B1 / Une explosion en 35 ans

La dette publique représentait 21% du PIB en 1978
31% en 1986
49% en 1994
59% en 2002
64% en 2007
et 84% du PIB aujourd'hui soit environ 1650 milliards d'euros

Le rapport Pébereau sur la dette de 2005 a montré qu'en 1980 et 2004, elle avait été multipliée par 5 en euros constants. Dans le budget de l'Etat, le remboursement des intérêts de la dette représente le deuxième poste de dépenses, derrière l'Education Nationale, devant la Défense.

Ça n'est plus tenable. Depuis la crise financière, notre dette approche le seuil d'alerte des 90% du PIB, au-delà duquel selon les études économiques la dette a un effet négatif avéré sur la croissance économique, et qui nous fait basculer dans l'effet boule de neige.

B2 / Des pistes de solutions (au-delà de la réforme fiscale et de la lutte contre la mauvaise dépense publique)

1. Se dégager de l'emprise totale des marchés financiers internationaux : il s'agit de la monétisation de la dette publique, à l'instar de ce que font les Etats-Unis avec leurs plans de « Quantitative Easing ».

Aujourd'hui, la France est totalement dépendante des marchés internationaux et des grandes banques dans le contrôle de sa dette. Cette situation est différente dans d'autres pays, où la banque centrale joue un rôle important : ainsi, la part de la dette détenue par les banques centrales est de : Royaume-Uni : 23%, Etats-Unis : 12%, Japon : 9%, France : moins de 1%.

L'obligation qui est faite d'emprunter avec intérêt auprès des banques et marchés internationaux a été posée en France par une loi de janvier 1973, aujourd'hui inscrite à l'article L. 141-3 du Code monétaire et financier (dont la forme actuelle date de 1993). Il dispose qu'« il est interdit à la Banque de France d'autoriser des découverts ou d'accorder tout autre type de crédit au Trésor public ou à tout autre organisme ou entreprise publics. L'acquisition directe par la Banque de France de titres de leur dette est également interdite.»

Cet article est clair, et l'article 123 du traité de Lisbonne qui étend cette interdiction à la zone euro est de la même veine.

=> Nous proposons donc de nous dégager de cette interdiction absurde en ayant de nouveau la possibilité d'emprunter directement, à taux d'intérêt plus bas, auprès de la Banque de France. Cela se fera en cohérence avec notre sortie organisée de l'euro (voir ce point dans le projet).

2. Deuxième piste en parallèle : la nationalisation de la dette, ou sa francisation :

Aujourd'hui, 66% de notre dette est détenue par des étrangers. Ce taux n'était que de 30% il y a 10 ans, et ne cesse de croître. Cette dépendance vis-à-vis de l'étranger rend plus risqué et plus coûteux notre financement.

Il faut assurer une « nationalisation » de la dette, pour que cette part retrouve un niveau raisonnable, inférieur à 30%.

En ce sens, l'épargne massive des Français (17% du revenu disponible) est, dans la crise actuelle, un des atouts majeurs de notre pays. Elle peut nous permettre de rebondir, à condition de la sécuriser et de l'utiliser à bon escient en fonction des besoins du pays. L'objectif est de canaliser une partie de cette épargne vers le financement de notre dette, dans l'intérêt des épargnants et de la Nation. Il s'agirait d'émettre des bons du Trésor qui seraient proposés directement aux épargnants.

Les banques françaises doivent aussi, via la régulation prudentielle des banques, être fortement incitées à acheter de la dette française en priorité, comme les Italiens le font avec leurs banques. Aujourd'hui, BNP Paribas possède davantage de dette italienne que française par exemple. Ce n'est pas sain. Voir à ce sujet un papier de Guillaume LEROY sur Fondapol (avril 2011).